

Communiqué de presse

Fleury-les-Aubrais, le 31 octobre 2020

Intervention des Présidents des Chambres Consulaires auprès du Préfet de la région Centre-Val de Loire : confirmation de la colère grandissante des entrepreneurs provoquée par un profond sentiment d'injustice !

En qualité d'organismes consulaires, chargés de représenter les intérêts des entreprises commerciales, artisanales et agricoles, nous souhaitons attirer l'attention des services de l'Etat sur la fermeture des commerces « non essentiels » alors que les rayons de produits « non essentiels » restent ouverts dans les supermarchés, les hypermarchés et les grandes enseignes.

Les commerçants, artisans et professions agricoles ont déjà beaucoup souffert et l'enjeu est d'autant plus important que les fêtes de fin d'année approchent, incitant les consommateurs à réaliser leurs achats dans les supermarchés, grandes enseignes ou sur Internet.

Considérant que la multiplication des lieux de vente, au sein desquels aucun cluster n'a été identifié, permet également un flux plus sécurisé et contrôlé des clients, nous vous demandons de bien vouloir autoriser l'ouverture de l'ensemble de nos commerces : magasins de jouets, fleuristes, bijouteries, textiles...

Nous insistons pour que les commerces puissent vendre tous les produits que l'on peut trouver dans les grandes surfaces afin notamment de désengorger ces grands centres de distribution, mais surtout par esprit d'équité. Il y va de la survie de nos centres-villes risquant de perdre toute leur attractivité (touristes, étudiants, emplois, ruralité...).

Nous demandons que « la vente à la ferme » concernant tous les produits agricoles soit clairement autorisée et que les marchés de producteurs saisonniers puissent se réaliser dans le respect des règles sanitaires tout comme nos marchés réguliers.

Nous dénonçons fermement cette situation ! Cette distorsion de concurrence est difficilement acceptable.

CCI Loiret est l'établissement qui représente les intérêts des 24 209 établissements enregistrés au Registre du Commerce et des Sociétés au 31 décembre 2018 dans le Loiret. Elle assure un rôle de corps intermédiaire à vocation économique et promeut le développement des entreprises et des territoires. www.loiret.cci.fr

Contact presse : Sarah Maury | 02 38 77 77 13 | 06 87 75 47 75 | sarah.maury@loiret.cci.fr